

PROJET PEDAGOGIQUE

SÉJOURS DE VACANCES



SAISON 2021-2022
3 séjours :
Été, hiver, printemps



LES SÉJOURS DE VACANCES

Les Séjours de Vacances sont un dispositif initié et mis en place par le service Sports Loisirs du SAM Omnisports et soutenu par la CAF.

Elles fonctionnent, pendant les vacances scolaires, sur trois semaines pour accueillir les jeunes de 14 à 17 ans, prioritairement Mérignacais, qui n'ont pas l'opportunité de partir en vacances.

A travers leur organisation, les Séjours de Vacances permettent aux jeunes de découvrir et de s'initier aux activités physiques et sportives.

Elles participent au développement et à l'épanouissement du jeune grâce à son mode de fonctionnement en collectivité.

NOS OBJECTIFS

Le service Sports Loisirs œuvre pour qu'au sein de ces actions, les adhérents et tout particulièrement les adolescents puissent trouver leur place dans un groupe et s'inscrire dans un projet commun.

Le service fonde ses objectifs éducatifs en direction de 5 axes principaux :

- ✚ L'ouverture
- ✚ Le respect
- ✚ L'autonomie
- ✚ La solidarité
- ✚ La responsabilité

Pour répondre à ces différents critères, nos Séjours de Vacances, peuvent se résumer en 4 objectifs :

VIVRE ENSEMBLE



- Développer l'entraide et la coopération
- Le respect d'autrui
- Partage des tâches quotidiennes
- Prise de décision collective
- Rédaction des règles de vie

SOCIAUX-ÉDUCATIFS



- Garantir la mixité en tenant compte du sexe, du milieu social et du handicap.
- Respecter les autres et soi-même.
- S'adapter à un mode de vie et à des règles communes. Se familiariser et adopter un comportement éco-citoyen.

CULTUREL



- Découvrir et initier aux activités physiques et sportives.
- Proposer une complémentarité à l'offre sportive locale.

PHYSIQUE ET MOTEURS



- Développer de nouvelles compétences motrices et capacités physiques au travers d'une pratique sportive ludique.
- Favoriser la pratique sportive des jeunes en associant progression pédagogique sur une activité spécifique et les pratiques multisports.
- Participer à la lutte contre la sédentarité de ce public Adolescent.



NOS MOYENS

HUMAINS



L'équipe d'animation est constituée d'un directeur et d'éducateurs sportifs. L'effectif de l'équipe sera déterminé en fonction des inscriptions. Le personnel des Séjours de Vacances se répartit entre salariés du SAM, tous qualifiés en encadrement sportif, et stagiaire BAFA/BPJES.

L'équipe d'animation est garante de l'application des règles et des objectifs du projet pédagogique.

MATERIELS

Les équipements municipaux, prêtés à titre gratuits par la ville de Mérignac. (Salles de sport, terrain de jeux, salle de gym, espace aquatique...)



Le matériel pédagogique, en bon état, varié et adapté, appartient au SAM Omnisports, à la municipalité à travers le service des sports ou loué à des prestataires extérieurs.

Le matériel bureautique et administratif du service Sports Loisirs.

Les minibus et camion du SAM Omnisports et/ou le tramway, pour le transport des jeunes et de la logistique.

FINANCIERS



Participation de la municipalité.

Participation des familles.

Subvention de la C.A.F.

STRATEGIE

Période de fonctionnement

Les séjours de vacances auront lieu :

- ✚ Séjour estival : 12 au 16 juillet 2021
- ✚ Séjour hivernal : 14 au 18 février 2022
- ✚ Séjour printanier : 18 au 22 avril 2022

Information

L'information auprès des jeunes et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville (maisons de quartier, centres de loisirs, centres sociaux, écoles, médiathèque...) Nous utilisons aussi les supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du SAM Sports Loisirs ; les réseaux sociaux ainsi que le fichier adhérent du SAM et de ses sections.

Inscription

Les inscriptions se font à la semaine et dans la limite des places disponibles, au bureau du SAM Sports Loisirs au 1er étage de la maison des associations, située 55 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac, ou en ligne sur notre site internet www.samsportsloisirs.com, rubrique « Ados 11/17 ans » puis « Séjours 14/17ans ».

Attention, nous ne prenons que les dossiers complets et les places sont limitées. Un certificat médical au nom du jeune sera demandé à chaque nouvelle saison sportive, uniquement si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé. En effet, dans le cadre de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique du 7 décembre 2020, et conformément au décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 relatif aux modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence d'une fédération sportive publié au Journal Officiel, le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport pour les enfants est remplacé par un questionnaire de santé rempli par l'enfant et ses parents. Cependant, si vous répondez OUI à une ou plusieurs des questions, vous devez consulter votre médecin et fournir OBLIGATOIREMENT un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport.

Tarification

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial (QF) mensuel.

Niveau	QF mensuel	Tarif
1	Moins de 500€	300€
2	Entre 501€ et 1500€	320€
3	Plus de 1501€	340€



VIE QUOTIDIENNE

Cadre législatif

Notre action éducative se déroule dans le cadre de la législation française, notamment sur :

- La mixité : pas de tente mixte
- L'interdiction de consommation d'alcool ou de produits illicites
- L'interdiction de fumer pour les mineurs de moins de 16 ans même muni d'une autorisation parentale, dans le cadre de la loi de janvier 2007.

Programme de la semaine

Un planning détaillé sera remis aux parents pour chaque séjour lors de la réunion d'information.

Règles de vie

Les Séjours de Vacances ont pour objectif de favoriser l'autonomie des jeunes, en respectant les autres et soi-même et en respectant des règles de vie commune. Les éducateurs veillent au bon respect des règles de collectivité.

L'utilisation des téléphones portables est réglementée afin de ne pas nuire à la dynamique de groupe. Les jeunes pourront les utiliser sur les temps libres, en dehors des temps d'animations sportives et des repas pris en groupe.

Règles de sécurité

Les activités seront encadrées par un éducateur diplômé ou par un prestataire extérieur. Notre équipe, tout au long du séjour, est garante de la sécurité physique et morale des jeunes.

Santé et suivi sanitaire

Lors de leur inscription, les jeunes devront justifier des vaccinations obligatoires en vigueur, et devront inscrire leurs allergies et pathologies chroniques ou aiguës en cours, avec ordonnance si un traitement est délivré durant l'accueil.

Un assistant sanitaire, titulaire du PSC1, est désigné par le directeur et aura à charge d'assurer le suivi sanitaire. Si un jeune suit un traitement médical, l'éducateur s'assurera de la prise du traitement, d'avoir l'ordonnance ainsi que les médicaments avec la notice jointe. Il doit également tenir le registre des soins à jour, tenir à jour les trousseaux de premiers secours.

Notion de responsabilité

La réussite du séjour dépend essentiellement de la bonne implication des jeunes durant la durée de celui-ci. Un manque de responsabilité individuelle aura des incidences sur le plan collectif. Les jeunes sont responsabilisés à la mesure de leur âge et de leur capacité. Être responsable, c'est prendre et assumer ses décisions, ses actes.

Trousseau

Un trousseau détaillé des affaires obligatoires et facultatifs sera remis aux parents pour chaque séjour lors de la réunion d'information.

VIE QUOTIDIENNE

La vie quotidienne est primordiale pour la réussite d'un séjour. C'est principalement à travers la vie quotidienne que l'équipe d'animation peut orienter les conduites, créer un climat d'entraide et une qualité relationnelle fondée sur l'attention des autres. Il s'agira donc d'élaborer avec les jeunes, dès les premiers jours, une charte de vie collective. Celle-ci sera composée des règles de vie (respect des personnes, du matériel, de l'environnement...) et d'une répartition des tâches quotidiennes entre jeunes (cuisine, vaisselle, courses...).

Voyage

Le départ se fera pour chaque séjour au parking de la maison des associations de Mérignac. Le transport se fera avec les minibus du SAM Omnisports.

Les repas

Les repas sont des actes sociaux parmi les plus importants, des moments agréables, de partage, d'écoute et de communication. Ils ont une influence sur le bien-être et la santé, d'où l'importance de repas équilibrés. Dès le premier jour il est important de veiller aux allergies et aux habitudes alimentaires de chacun afin de répondre à leurs besoins. Ils ont par conséquent une place importante dans l'organisation du séjour. Chacun devra aider pour la préparation du repas, le service et le nettoyage.

L'hygiène

Des douches seront à disposition dans les différents lieux que nous fréquenterons (camping, auberge de jeunesse, gîtes...). Le matériel collectif sera nettoyé chaque jour par l'ensemble du groupe et de l'équipe d'encadrement. Nous veillerons à la propreté des locaux collectifs utilisés par le groupe.

Temps libre, lever et coucher

Il s'agit de temps où les jeunes seront en totale autonomie. Cependant il convient de rappeler que les temps libres sont des moments organisés, ils seront encadrés par des horaires mais sont généralement régis par la vie quotidienne. Durant ce temps, l'équipe d'animation aura un rôle de veille (présence et disponibilité), mais ne doit pas s'imposer car il s'agit d'un temps propre aux jeunes.

L'heure du coucher pourra varier selon les activités prévues. De même, afin de respecter le rythme de chacun et l'état de fatigue, le réveil s'effectuera de manière échelonnée suivant les heures de départ sur les activités.

EVALUATION

Pour pouvoir dispenser d'un service de qualité, il est indispensable de disposer de moyens d'évaluation, qui vont permettre une analyse complète et proposer des perspectives d'évolutions :

- ✚ L'équipe d'animation va, par l'intermédiaire de réunion d'équipe, pouvoir juger de son travail et de son implication dans le fonctionnement du dispositif.
- ✚ Un questionnaire de satisfaction sera proposé pour prendre en compte les avis et observations des familles, un questionnaire sera également remis aux jeunes à la fin du séjour afin d'améliorer tout ce qui peut l'être, de plus la création d'une boîte à idée sera mise en place durant le séjour.
- ✚ La hiérarchie va pouvoir également évaluer le dispositif des « Séjours de Vacances » après analyse des bilans de l'équipe d'animation. Mais aussi à travers une observation ponctuelle de la préparation ou d'un entretien avec les familles.
- ✚ Une soirée retraçant les moments forts du séjour pourra être proposée aux jeunes et leurs parents, et nous permettra d'échanger avec l'ensemble des participants.

QUI SOMMES NOUS

Le service Sports Loisirs est une école multisports offrant l'occasion à tous de s'initier à plusieurs activités physiques et sportives tout au long de la saison.

Ce service a pour objet de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie, par la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air.

Elle contribue ainsi à l'éducation globale et permanente des enfants, des adolescents, des adultes et des seniors.

« Pour ne laisser personne au bord du terrain »

Contactez-nous

Sport Athlétique Mérignacais - Service Sports Loisirs

Maison des Associations de Mérignac

55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

33700 Mérignac

Cheffe de service : Faustine Mourguet / 07 56 91 17 63

Responsable : Marine Gautier / 07 82 30 09 49

Courriel : spl@samerignac.fr

Site Internet : www.samsportsloisirs.com [Adresse Web]

